



Collectif Déstocamine
2, rue de Lucelle
68310 WITTELSHEIM

☎ **03 89 57 72 54**

www.destocamine.fr

M. Christian Leyrit
Président de la Commission Nationale du Débat Public
244 Bd SaintGermain
75007 Paris

OBJET : CNDP/Stocamine

Wittelsheim, le 31/12/2013

Monsieur le Président,

Nous avons assisté au 1^{er} débat public organisé par la CNDP sur l'avenir des déchets toxiques ultimes de Stocamine, à Wittelsheim dans le Haut-Rhin.

Comme l'immense majorité du public, nous avons été surpris par la qualité des personnes présentes à la tribune :

- M. Rollet PDG et liquidateur des Mines de Potasse et de Stocamine, ingénieur des Mines, chargé par la CNDP d'organiser le Débat Public
- M. Roman, directeur général technique de Stocamine, ingénieur des Mines
- M. Dorison, médiateur du Débat et rapporteur du dossier au ministère du redressement productif et au ministère de l'environnement, ingénieur des Mines

Lors de votre audition par la Commission du Développement Durable du Sénat le 12 mars 2013, vous disiez que « pour animer les débats, il est capital que les personnes choisies ne soient proches ni de l'administration, ni des maîtres d'ouvrage ».

Vous estimiez que « concernant la déontologie, l'important n'est pas la valeur morale des personnes qui exercent les responsabilités. La question est plutôt : peut-on soupçonner ces personnes de liens pouvant créer des conflits d'intérêt ? »

Or dans le présent cas il est impossible ne pas imaginer des liens de statut et de culture entre ces personnages, tous issus du corps des mines !

Nous connaissons la volonté, maintes fois exprimée par l'exploitant, de vouloir confiner définitivement tous les déchets. Comment ne pas songer aussi à la possibilité d'une vision unilatérale du dossier Stocamine et d'une forme de collusion entre les acteurs de ce débat public ?

Vous affirmiez encore lors cette audition de mars 2013, votre volonté de redonner aux citoyens « une plus grande confiance dans l'État, ses institutions, et ses représentants ».

Pour redonner confiance aux citoyens dans leurs institutions, il faut impérativement que l'Etat respecte la parole donnée et ce projet de stockage de déchets ultimes hautement toxiques a clairement été bâti sur la notion de réversibilité. La réversibilité a été affirmée haut et fort par les experts de tous bords et les élus d'alors.

Pour maintenir confiance dans notre démocratie, il est impensable que l'avis de la population et de ses élus ne soit pas prise en compte.

Enfin, dans une perspective d'un développement soutenable, il est inacceptable en ce début du 21ème siècle, de continuer à gérer nos déchets de façon irresponsable, irrespectueuse de l'avenir et indigne d'un pays civilisé comme la France.

Nous n'avons cesse de dire que le liquidateur est juge et partie dans ce débat, sentiment renforcé par la désignation du médiateur, lui aussi dans cette position.

Au vu de ces éléments, nous tenons à vous faire part de nos doutes sur l'impartialité de ce débat bien mal engagé, et vous demandons d'y remédier rapidement.

En comptant sur votre considération de notre requête, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations.

Vive la Démocratie !

Pour le Collectif Yann Flory et Etienne Chamik, porte-paroles

Copies à :

M. Arnaud Montebourg, ministre de l'industrie et du redressement productif

M. Philippe Martin, ministre de l'environnement, de l'énergie et du développement durable